

07 juil 2006 -17:50

Appartient à Conseil des Ministres du 7 juillet 2006

Régie des Bâtiments

Transfert du site Folon à la Province de Brabant wallon, travaux dans la Tour Albert à Chaleroi et quatrième école européenne

Transfert du site Folon à la Province de Brabant wallon, travaux dans la Tour Albert à Chaleroi et quatrième école européenne

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé, dans le cadre de la phase définitive, le transfert à la Province du Brabant wallon du site Folon à Wavre, pour solde de tout compte et de toute obligation à l'égard de la Province. Par ailleurs, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de rembourser au propriétaire de la Tour Albert à Charleroi, une partie du coût des travaux sécuritaires de protection contre l'incendie et des travaux d'installations sanitaires. Cette ancienne propriété de la Régie des Bâtiments jusqu'au 31 décembre 2002 a été vendue à la S.A. Espace Sainte Catherine, dans le cadre des opérations "sales and leaseback". Elle nécessitait ces travaux complémentaires. Le Conseil des Ministres s'est également prononcé sur la réalisation d'une école européenne provisoire. Il existe actuellement trois écoles européennes en région bruxelloise : à Uccle, Woluwé-Saint-Lambert et Ixelles. En raison de l'élargissement de l'Union européenne, le nombre d'élèves des écoles européennes continue à augmenter. Le Conseil des Ministres a dès lors décidé d'implanter une quatrième école européenne sur le site de l'école des cadets à Laeken. Cette école aura une capacité de 2500 élèves pour l'année scolaire 2010/2011. Entre-temps, le Conseil a décidé de présenter aux instances européennes la mise à disposition du site de l'école de Berkendael à Forest, y compris des options éventuelles d'extension.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>